Envoyé en préfecture le 02/03/2017
Reçu en préfecture le 02/03/2017
Affiché le
ID : 060-216001743-20170227-D[illegible]17030202[illegible]E

maintenant !

- **Extrait du registre des délibérations**
  Commission « Environnement, urbanisme et logement »

Conseil municipal du 27 février 2017
Séance du 9 février 2017

21 Quartier Gournay - dénomination de la voie Aldo Appiolo

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

- **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

- **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI.

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, MARTIN, Mme BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes MEHADJI, SAVAS, LEHNER, MM BOUKHACHBA, MONTES, BOULAHMANE Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme JAJAN	Pouvoir à :	M. VILLEMAIN
M. ATAKAYA	Pouvoir à :	M. AKABLI
Mme MOUSSATEN	Pouvoir à :	Mme CAPON
Mme FAZAL	Pouvoir à :	Mme CARLIER
Mme SOKOLONSKI	Pouvoir à :	Mme M'BAYE-DIAO

Etaient absents non excusés :

M. SERTAIN
Mme DUCHATELLE
M. FACCHINI
M. LAMOUREUX
M. NATANSON

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**
  - Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : **39**
  - Nombre de conseillers en exercice : **39**
  - Nombre de conseillers absents non représentés : **5**
  - Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : **34**

- **Rapport de présentation :**

Monsieur Brahim BELMHAND, maire-adjoint, expose :

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain de Gournay-les Usines, sur l'ilot Lucile, une voie est créée dans le prolongement de la rue du marais, elle joint la rue des Usines à la rue de la Chapelle des Marais.

Il vous est proposé de dénommer cette voie « rue Aldo Appiolo ».

Propriétaire de l'établissement « Chez Aldo » au quartier Gournay, c'était un commerçant connu et apprécié du quartier où il était arrivé en 1947.

Conseiller municipal pendant 18 ans à la ville de Creil (1971-1989), Aldo APPIOLO est décédé le 25 mars 2006 à l'âge de 84 ans.

Il a siégé auprès d'Antoine CHANUT puis de Jean ANCIANT aux côtés de qui, il fut adjoint aux affaires sociales de 1979 à 1983.

Vous êtes appelés à voter.

Envoyé en préfecture le 02/03/2017
[illegible] préfecture le 02/03
[illegible]é le 28/02/2017
ID : 060-216001[illegible]20170227-[illegible]G170302021-DE

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu l'avis de la commission « Environnement, urbanisme et logement » en date du 9 février 2017,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : **34** Pour : **34** Contre : **0** Abstention : **0**

■ Décide à l'unanimité :

Article unique : de nommer la voie qui relie la rue des Usines à la rue de la chapelle des Marais « rue Aldo Appiolo ».

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 28 FEV. 2017

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
après dépôt en sous-préfecture le 02/03/17
et publication ou notification le 28/02/17
affiché le 28/02/17
CREIL, le 02/03/2017

Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services Techniques
Jacques VILMONT